

# RAPPORT SEMESTRIEL

**30 JUIN 2020**

## RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LA SITUATION DE CLOTURE AU 30 JUIN 2020 ..... 3

## COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2020 ..... 12

I.	BILAN.....	12
II.	HORS-BILAN.....	14
III.	COMPTE DE RESULTAT.....	15

## ANNEXES SOCIALES AU 30 JUIN 2020 ..... 16

NOTE 1 : FAITS MARQUANTS, PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES.....	18
NOTE 2 : EFFETS PUBLICS ET ASSIMILES.....	21
NOTE 3 : CAISSES ET BANQUES CENTRALES.....	21
NOTE 4 : CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT.....	21
NOTE 5 : CREANCES SUR LA CLIENTELE.....	21
NOTE 6 : OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE.....	22
NOTE 7 : OPERATIONS AVEC LES PARTIES LIEES.....	22
NOTE 8 : IMMOBILISATIONS.....	24
NOTE 9 : COMPTES DE NEGOCIATION, AUTRES ACTIFS ET COMPTES DE REGULARISATION.....	24
NOTE 10 : BANQUES CENTRALES, DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT, COMPTES CREDITEURS DE LA CLIENTELE.....	25
NOTE 11 : DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE.....	25
NOTE 12 : COMPTES DE NEGOCIATIONS, AUTRES PASSIFS ET COMPTES DE REGULARISATION.....	26
NOTE 13 : PROVISIONS.....	26
NOTE 14 : DETTES SUBORDONNEES.....	27
NOTE 15 : CAPITAUX PROPRES.....	27
NOTE 16 : INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME.....	28
NOTE 17 : INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES.....	29
NOTE 18 : REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE.....	29
NOTE 19 : INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES.....	29
NOTE 20 : COMMISSIONS.....	30
NOTE 21 : GAINS OU PERTES.....	30
NOTE 22 : AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE.....	30
NOTE 23 : CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION.....	30
NOTE 24 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES.....	31
NOTE 25 : HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	31
NOTE 26 : COUT DU RISQUE.....	31
NOTE 27 : GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES.....	31
NOTE 28 : RESULTAT EXCEPTIONNEL.....	32
NOTE 29 : IMPOTS SUR LES BENEFICES.....	32
NOTE 30 : TABLEAUX DE FLUX DE TRESORERIE.....	33

## DECLARATION EN VERTU DE L'ARTICLE 3(2)(C) DE LA LOI TRANSPARENCE ..... 34

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE AU 30 JUIN 2020 ..... 35

# RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LA SITUATION DE CLOTURE AU 30 JUIN 2020

---

## I. OBJET SOCIAL

AXA Bank Europe Société de Crédit Foncier (ci-après également dénommée la « SCF ») est une société de crédit foncier régie par les articles L. 515-13 et suivants et R. 515-2 et suivants du Code Monétaire et Financier. Elle est une filiale d'AXA Bank Belgium et a pour but d'émettre des obligations foncières pour assurer des besoins de refinancement long terme pour sa maison-mère.

La Société a pour objet exclusif, tant en France qu'à l'étranger, l'exercice des activités et opérations définies ci-après :

- Opérations de crédit et opérations assimilées dans les conditions prévues par la réglementation sur les sociétés de crédit foncier et dans la limite de l'agrément de la Société ;
- Opérations de financement dans les conditions prévues par la réglementation sur les sociétés de crédit foncier au moyen de l'émission d'obligations foncières ou de tout autre emprunt
- Ainsi que toute activité connexe expressément autorisée par les textes sur les sociétés de crédit foncier, pour les besoins de la réalisation de son objet social exclusif.

Pour financer son activité, AXA Bank Europe SCF émet des obligations foncières (Covered Bonds) bénéficiant du privilège défini à l'article L. 515-14 du Code Monétaire et Financier dans le cadre d'un programme d'émission, dont le montant maximum est actuellement fixé à 9 milliards d'euros.

Depuis le 15 décembre 2017, dans le but de couvrir les obligations foncières émises, AXA Bank Europe SCF a acquis un portefeuille de crédits hypothécaires originés par AXA Bank Belgium. AXA Bank Europe SCF est amenée à acquérir de temps en temps un montant complémentaire de crédits hypothécaires pour faire face à ses obligations croissantes de collatéralisation. Un processus de rechargement mensuel est en place pour maintenir ce portefeuille au niveau attendu.

AXA Bank Europe SCF a aussi la possibilité d'octroyer des prêts sécurisés. Ce type d'actif n'est pas utilisé à la date de ce rapport.

AXA Bank Europe SCF a actuellement émis 7.500.000 K€ d'obligations foncières dont 6.250.000 K€ placées auprès d'investisseurs institutionnels et 1.250.000 K€ retenus par AXA Bank Belgium. La liste des obligations foncières en cours au 30 juin 2020 est reprise dans tableau ci-dessous :

Outstanding OF Series										
ISIN	Series	SECURITY_DES	AMT_OUTSTANDING	ISSUE_DT	MATURITY	CPN_TYP	CPN/SPD	Retained	Remaining mty	Comment
FR0010957670	CB_1	AXASA 3 1/2 11/05/20	750.000.000	5-Nov-10	5-Nov-20	FIXED	3,500		0,35	
FR0013141058	CB_10	AXASA 0 3/8 03/23/23	750.000.000	23-Mar-16	23-Mar-23	FIXED	0,375		2,73	
FR0013233236	CB_13	AXASA 1 1/4 01/26/32	250.000.000	26-Jan-17	26-Jan-32	FIXED	1,250		11,57	
FR0013242302	CB_14	AXASA 0 1/8 03/14/22	1.000.000.000	14-Mar-17	14-Mar-22	FIXED	0,125		1,70	
FR0013329224	CB_21	AXASA 0 1/2 04/18/25	750.000.000	18-Apr-18	18-Apr-25	FIXED	0,500		4,80	
FR0013329216	CB_22	AXASA 1 3/8 04/18/33	500.000.000	18-Apr-18	18-Apr-33	FIXED	1,375		12,80	
FR0013514460	CB_22_2	AXASA 1 3/8 04/18/33	250.000.000	28-May-20	18-Apr-33	FIXED	1,375		12,80	Fungible with FR0013329216
FR0013406154	CB_23	AXASA 0 3/4 03/06/29	500.000.000	6-Mar-19	6-Mar-29	FIXED	0,75		8,68	
FR0013448222	CB_24	AXASA 0 09/20/29	500.000.000	20-Sep-19	20-Sep-29	FLOATING	0,32	ABB	9,22	
FR0013454675	CB_25	AXASA 0 10/21/28	500.000.000	21-Oct-19	21-Oct-28	FLOATING	0,29	ABB	8,31	
FR0013454642	CB_27	AXASA 0 10/21/32	250.000.000	21-Oct-19	21-Oct-32	FLOATING	0,34	ABB	12,31	
FR0013478047	CB_28	AXASA 0.01 01/22/27	500.000.000	22-Jan-20	22-Jan-27	FIXED	0,01		6,56	
FR0013499977	CB_29	AXASA 0 1/8 10/01/24	500.000.000	1-Apr-20	1-Oct-24	FIXED	0,125		4,25	
FR0013516176	CB_30	AXASA 0 1/4 10/01/24	500.000.000	9-Jun-20	9-Jun-40	FIXED	1,71		19,94	
		<b>Total</b>	<b>7.500.000.000</b>							

## II. ACTIVITES DE LA PERIODE

AXA Bank Europe SCF a réalisé, dans le 1<sup>er</sup> semestre 2020, le plus important programme de financement réalisé par la Société à ce jour. En effet, 4 opérations de financement ont été réalisées sur le marché public pour un montant total de 1.750.000 K€.

Highlights	Series 28	Series 29	Series CB_22_Tranche_2 (TAP)	Series CB_30
<b>Tenor</b>	<b>7Y</b>	<b>4,5Y</b>	<b>12,9Y</b>	<b>20Y (longest ever)</b>
<b>Nominal (EUR MM)</b>	500	500	250	500
<b>Orderbook (good at re-offer)</b>	1800 (largest ever)	585	1 034	1 350
<b>oversubscription</b>	3.6	1.2	4.1	2.7
<b>Nr° of accounts (investors)</b>	90	21	30	65
<b>Pricing Date</b>	January 14 <sup>th</sup> , 2020	March 19 <sup>th</sup> , 2020	May 18 <sup>th</sup> , 2020	May 28 <sup>th</sup> , 2020
<b>Settlement Date</b>	January 22 <sup>nd</sup> , 2020 (T+6)	April 1 <sup>st</sup> , 2020 (T+9)	May 28 <sup>th</sup> , 2020 (T+10)	June 9 <sup>th</sup> , 2020 (T+7)
<b>Maturity Date (soft bullet ext.)</b>	January 22 <sup>nd</sup> , 2027	October 1 <sup>st</sup> , 2024	April 18th, 2033	June 9th, 2040
<b>Fixed Coupon</b>	0.01%	0.125%	1.375%	0.250%
<b>Re-Offer Yield</b>	0.063%	0.252%	0.156%	0.334%
<b>Re-Offer Spread</b>	MidSwap E6M + 7 bps	MidSwap E6M + 38 bps	MidSwap E6M + 23 bps	MidSwap E6M + 24 bps
<b>ALL-IN COST vs EONIA Swaps</b>	EONIA+27 bp	EONIA+65,4 bp	EONIA+39,7 bp	EONIA+38,9 bp
<b>External Ratings (Moody's)</b>	Aaa	Aaa	Aaa	Aaa

En corolaire à ces émissions de Covered Bonds, elle a aussi :

1. Rappelé anticipativement les séries d'obligations foncières n°20 et 26 ainsi que les « *term loans* » et les swaps de couverture associés
2. Acheté à AXA Bank Belgium des crédit logement pour un nominal estimé à 1.450.000 K€
3. Souscrit des « *term loans* » pour financer le niveau de sur-collatéralisation,
4. Conclut des swaps de couverture pour garder le risque de taux à un niveau accepté par le cadre de gestion des risques.

### III. PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX : BILAN

Le total de bilan s'élève à **9.151.893 K€** au 30 juin 2020 en hausse de plus de 19% par rapport au 31 décembre 2019. Cette évolution reflète les activités décrites ci-dessus.

#### 1. ACTIF

Le principal poste de l'actif, « emplois clientèles », représente **8.612.893 K€**. Ce poste est en hausse de 20% par rapport au 31 décembre 2019. Il correspond à l'évolution du portefeuille de crédits immobiliers (avant rechargement au 1<sup>er</sup> juillet 2020) nécessaire à la garantie des titres émis.

Le poste de l'interbancaire s'élève à **468.246 K€**. Il intègre le cash reçu au titre du collatéral sur les swaps BNPP (maturité en novembre 2020) pour un montant de **24.540 K€** ainsi qu'un prêt court terme de **250.000 K€**.

Les comptes de régularisation et autres actifs d'un montant total de **70.664 K€** sont notamment composés pour un montant négatif de **6.395 K€** des primes d'émission (surcote, décote) et frais d'émission des obligations foncières non amortis et pour **73.420 K€** d'intérêts courus sur swaps.

#### 2. PASSIF

Les dettes représentées par un titre « obligations foncières » (« *Covered Bonds* ») représentent **7.500.000 K€** (plus **24.025 K€** d'intérêts courus non échus) soit plus de 82% du passif en hausse par rapport à celui du 31 décembre 2019.

Les dettes envers les établissements de crédit (AXA Bank Belgium exclusivement) représentent **1.275.000 K€** en nominal et **1.903 K€** d'intérêts courus non échus. Ces dettes ont été souscrites pour des durées identiques aux obligations foncières inscrites au bilan et sont basées pour moitié sur un taux Euribor 3 mois plus une marge et pour moitié à taux fixe. Cette proportion a significativement évolué dans le 1<sup>er</sup> semestre 2020.

Le total des fonds propres et quasi-fonds propres est de **309.390 K€** (3.4% du passif). L'accroissement vient de la non-distribution de dividende. Ils sont composés notamment de **131.095 K€** de capital social et **125.000 K€** de dettes profondément subordonnées (AT1).

### IV. PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX : HORS BILAN

En 2020, la Société paye 0,20% pour la commission de réservation sur la ligne de liquidité octroyée par AXA Bank Belgium. Le montant de cette ligne est revu trimestriellement sur base du pied de bilan au dernier jour du trimestre précédent. Le montant de cette ligne s'élève à **1.240.194 K€**, c'est-à-dire 15% du pied de bilan d'AXA Bank Europe SCF au 31 mars 2020.

Les prêts immobiliers à la clientèle de détail sont garantis principalement par des hypothèques pour un montant de **9.857.960 K€**.

Pour couvrir son risque de taux, AXA Bank Europe SCF possède des swaps de taux pour un nominal de **11.525.000 K€** dont un SWAP de **750.000 K€** avec BNPP, seule contrepartie différente d'AXA Bank Belgium.

## V. PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX : COMPTE DE RESULTAT

Le produit net bancaire (PNB) de l'exercice comptable jusqu'au 30 juin 2020 s'élève à **14.817 K€**. Pour rappel, ce montant était de **9.484 K€** au 30 juin de l'exercice précédent.

Les revenus sont composés essentiellement de :

- **86.963 K€** d'intérêts perçus sur les prêts hypothécaires,
- **50.385 K€** pour les montant reçus sur les swaps de taux.

Les charges financières proviennent pour

- **338 K€** de revenus (à taux négatif) des titres d'investissements,
- **87.192 K€** de montants payés sur les swaps de taux,
- **27.323 K€** d'intérêts payés sur les obligations foncières,
- **3.644 K€** d'intérêts sur les emprunts à terme
- **2.057 K€** de rémunération du capital AT1
- **308 K€** d'intérêts débiteurs liés à gestion des comptes courants
- **1.227 K€** de commissions pour la ligne de liquidité.

La perte sur le risque crédit est de **925 K€** y inclus une provision de 700 K€ pour les risques liés au Covid 19 sur le portefeuille de prêts hypothécaires.

Le résultat brut d'exploitation est de **10.400 K€** après déduction de **4.416 K€** de frais généraux ainsi que de dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations. Ces frais généraux sont principalement constitués du coût de la gestion du portefeuille de crédits logements prestés par AXA Bank Belgium, du coût relatif aux prestations de service d'AXA Banque et AXA Bank Belgium et d'honoraires commissaires aux comptes, contrôleur spécifique et frais juridiques liés à la vie sociale.

Après prise en compte d'un impôt sur les sociétés estimé à **1.755K€**, le résultat net comptable s'élève, au 30 juin 2020, à **7.720 K€**, en hausse de 114% par rapport au 30 juin 2019.

## VI. DELAIS DE PAIEMENT

La décomposition des dettes à l'égard des fournisseurs au 30 juin 2020 se ventile comme suit :

(Montants TTC)	Sans retard	Factures ayant connu un retard de paiement (1) au 30/06/2020				Total	Total
		1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	> 90 jours		
Nombre de factures concernées	-	-	-	-	1	1	1
Montant des factures concernées	-	-	-	-	34 406	34 406	34 406
% sur montant des factures reçues en 2019	-	-	-	-	1,01 %	1,01 %	1%
Nombre des factures exclues (litige)	-	-	-	-	1	1	1
Montant restant dû sur factures exclues (litige)	-	-	-	-	34 406	34 406	34 406

(1) Retard de paiement calculé sur la base du délai contractuel

## VII. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La société n'a eu aucune activité en matière de recherche et développement.

## VIII. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Conformément à l'article L.513-2 IV du Code Monétaire et Financier, AXA Bank Europe SCF ne détient aucune participation.

## IX. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DU PREMIER SEMESTRE DE L'EXERCICE

Aucun autre évènement postérieur à la clôture et, susceptible d'avoir une incidence significative sur les comptes du 30 juin 2020, n'est intervenu depuis la date de clôture.

## X. EVOLUTIONS PREVISIBLES ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Pendant le 2<sup>ème</sup> semestre de 2020, AXA Bank Europe SCF ne prévoit pas de changement majeur et prévoit de poursuivre les émissions d'obligations foncières en fonction des besoins de sa maison mère.

## XI. RATIOS PRUDENTIELS

### 1. RATIO DE COUVERTURE

En sa qualité de société de crédit foncier, AXA Bank Europe SCF est tenue de respecter des ratios prudentiels spécifiques rendant compte du niveau de sécurité de ses émissions privilégiées. Ces éléments sont validés au minimum chaque trimestre par le Contrôleur spécifique et transmis à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (« ACPR »).

AXA Bank Europe SCF est tenue de mesurer le ratio de couverture qui correspond au rapport entre les actifs pondérés et les dettes privilégiées. Celui-ci doit être en permanence supérieur à 105%, conformément à l'article R513-8 du Code Monétaire et Financier créé par le Décret n°2011-205 du 23 février 2011 – art I et modifié par le Décret n° 2014-526 du 23 mai 2014 – art. I. La pondération a pour effet de limiter la prise en compte de certains actifs ne présentant pas le meilleur niveau de sécurité. De même sont déduits de l'actif, la partie des prêts dont la quotité de financement dépasse le seuil réglementaire les rendant éligibles au financement par dette privilégiée.

Au 30 juin 2020, les actifs de couverture pondéré s'élèvent à **8.165.520 K€**. Compte tenu d'un encours de dettes privilégiées de **7.560.904 K€**, le ratio de couverture s'établit à **108,00%**.

La Société vérifie également le respect de différentes limites de détention applicables à certains actifs. Notamment, au 30 juin 2020, les valeurs de remplacement ont un encours égal à 5,92% du nominal des ressources privilégiées, soit inférieur à la limite légale de 15% du montant nominal des obligations foncières et autres ressources privilégiées.

## 2. AUTRES RATIOS PRUDENTIELS

Par ailleurs, AXA Bank Europe SCF a présenté durant le 1<sup>er</sup> semestre 2020 des ratios d'observation de liquidité largement supérieurs aux minima fixés par la réglementation bancaire.

## XII. GESTION DES RISQUES

La gestion des risques d'AXA Bank Europe SCF est conforme aux exigences de la CRR-CRD IV qui requiert que les banques disposent d'un cadre d'appétit aux risques et d'un processus d'adéquation de leurs capitaux à ces risques (ICAAP). La gestion des risques d'AXA Bank Europe SCF est sous-traitée au département de gestion des risques d'AXA Bank Belgium et vise à protéger AXA Bank Europe SCF en matière de solvabilité, de liquidité, de risque de taux, de risque de crédit et de risque opérationnel. Ces objectifs, ainsi que les processus de gestion des risques d'AXA Bank Europe SCF sont décrits dans une charte de gestion des risques d'AXA Bank Europe SCF qui a été présentée au comité d'audit.

Cette charte de gestion des risques repose sur une cartographie des grandes catégories de risques applicables aux banques en général. Celle-ci distingue les risques qui sont significatifs dans le cadre des activités d'AXA Bank Europe SCF de ceux qui le sont moins.

La cartographie des risques d'AXA Bank Europe SCF opère aussi une distinction entre les risques qui sont atténués par des processus de gestion des risques ainsi que par du capital et/ou des limites quantifiées d'appétit aux risques, de ceux qui sont atténués uniquement par des processus de gestion des risques.

Enfin, la charte de gestion des risques d'AXA Bank Europe SCF détaille la gouvernance, l'ensemble des mesures prises pour gérer les risques d'AXA Bank Europe SCF, les limites en place ainsi que les processus de reporting et d'alerte en cas de dépassement de celles-ci. Les différentes limites ont été respectées durant le 1<sup>er</sup> semestre 2020.

Comme défini dans la gouvernance de la société, l'appétit aux risques doit être revu annuellement. Les limites de risque à appliquer en 2020 ont été validées par le Comité des risques et d'audit de Septembre 2019.

## XIII. OPERATIONS DE COUVERTURE DU RISQUE DE TAUX

AXA Bank Europe SCF détient à l'actif de son bilan des prêts hypothécaires (rechargés mensuellement). Le financement de ces actifs est assuré principalement par des obligations foncières complétées par des emprunts de surdimensionnement (*OC term loans*) et du capital.

Afin de s'assurer que le risque de taux demeure contenu, ce risque inhérent à ces opérations est couvert presque entièrement par un portefeuille de swaps : « par-par asset swaps » pour couvrir les emprunts hypothécaires et « receiver swaps » pour couvrir certains passifs à taux fixe.

La gestion du risque de taux est soutenue par un outil informatique (ORM) de mesure du risque de taux au départ des caractéristiques des actifs et passifs d'AXA Bank Europe SCF. Cet outil est également utilisé pour la gestion du risque de taux d'AXA Bank Belgium et est d'ailleurs piloté par les équipes de gestion du risque de taux de cette dernière.



#### XIV. ANALYSE DU RISQUE DE LIQUIDITE ET DE TAUX

Le risque de liquidité est limité pour AXA Bank Europe SCF car elle est financée par des Covered bonds à long-terme. De plus, la société possède aussi des liquidités pour couvrir ses besoins opérationnels.

L'actif d'AXA Bank Europe SCF (après l'application des par-par swaps décrits ci-dessus) bénéficie soit de revenus à taux variables indexés sur l'Euribor 3 mois majorés d'un spread, soit de revenus à taux fixes.

Le passif est constitué principalement d'obligations foncières à taux fixe mais aussi de quelques obligations foncières à taux variable. En considérant des swaps qui transforment éventuellement les coûts fixes des covered bonds en coûts variables indexés sur l'Euribor 3 mois, le coût moyen du passif est inférieur au coût moyen de l'actif ; ce qui génère un spread positif résiduel reste au sein de la société.

Par la nature de ses actifs et passifs, AXA Bank Europe SCF n'est exposée qu'à un risque de taux limité.

Une déclaration d'appétit a été validée par le comité d'audit d'octobre 2019. Elle comporte une formalisation de son appétit limité à 5% des fonds propres pour le risque de taux d'intérêt (choc de 100 bps) et définit, pour le risque de liquidité, des contraintes plus sévères que les contraintes réglementaires.

#### XV. ANALYSE DU RISQUE DE CREDIT SUR LE PORTEFEUILLE ACHETE A AXA BANK BELGIUM

AXA Bank Europe SCF a acheté un portefeuille de créances hypothécaires à AXA Bank Belgium. Un processus de rechargement mensuel est prévu pour compenser l'amortissement naturel du portefeuille ainsi que les remboursements anticipés et garder cet actif constant.

Les prêts hypothécaires achetés par la société ont été choisis afin d'être conformes aux dispositions légales prévues pour un refinancement par obligations foncières. Ils ont également été sélectionnés sur base de critères financiers stricts afin de garantir au mieux la pérennité de la structure financière.

Sur ce portefeuille :

- 96,45% des crédits n'ont pas de retard de paiement et 99,36% des crédits ont moins de 30 jours de retard de paiement.
- 160 crédits ont actuellement plus de 90 jours de retard et/ou sont en remédiation. Ils représentent un capital restant dû de 15.614 K€ soit 0,18% du portefeuille. 83 crédits pour un capital restant dû de 7.159 K€ sont en recouvrement judiciaire.
- De plus, 529 crédits pour un montant restant dû total de 52.732 K€ sont en 'forbearance'. Certains de ces crédits peuvent par ailleurs être en remédiation ou recouvrement amiable.

Vu la crise liée à Covid'19, le gouvernement belge en collaboration avec le secteur bancaire, a offert aux clients atteints par une perte d'emploi temporaire la possibilité de demander un moratoire de 6 mois sur les remboursements de leurs prêts hypothécaires. Ce moratoire couvre toujours le principal à rembourser ainsi que, dans certains cas, les intérêts dus. 6.03% du portefeuille est actuellement sous moratoire.

Pour les clients « vulnérables » auxquels la SCF a accordé gratuitement un report intégral des échéances (capital et intérêts), une décote sur créances restructurées a été calculée et enregistrée comptablement en diminution des actifs pour 1.1 millions d'euros. Cette décote est amortie sur la durée de report des échéances,

c'est-à-dire le moratoire de 6 mois.

Le montant des provisions inscrites au bilan pour le risque de crédit est de 2.101 K€.

Une provision relative à Covid'19 de 700 K€ a été établie en complément de ce montant au passif en provision pour risques et charges.

L'impact sur les résultats de l'exercice 2020 liées aux variations de provisions et aux amortissements de crédits est de 925 K€.

Les statistiques des crédits sous-jacents sont notamment une « Current Loan to Current Value » moyenne de 56,38% et un ratio moyen charge/revenu de 35,02%.

A la fin de la période, la quotité de financement de ces crédits par obligations foncières est de 89,52%.

Des statistiques plus détaillées sont reprises dans les rapports trimestriels sur la qualité des actifs publiés et disponibles sur le site internet: <https://www.axabank.be/fr/a-propos-axa-banque/investor-relations-and-financial-information/covered-bonds>.

## XVI. ANALYSE DU RISQUE DE CONCENTRATION

L'exposition provenant des swaps conclus entre AXA Bank Europe SCF et BNP Paribas est totalement couverte par une garantie en cash (hormis les légers écarts pouvant subsister en raison du délai entre la valorisation du swap et le versement du cash), la Société n'est donc pas exposée au risque de concentration sur BNP Paribas.

L'exposition de la Société sur sa maison-mère n'est pas soumise à la réglementation relative au risque de concentration.

## XVII. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lors de l'assemblée générale du 27 avril 2020, le mandat de M. Philippe Colpin a été renouvelé pour une durée de trois ans et prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer en 2023 sur les comptes de l'exercice 2022.

## XVIII. DELEGATION EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

L'Assemblée générale mixte du 27 avril 2020 a renouvelé les délégations au Conseil d'administration pour procéder à une ou plusieurs augmentations de capital social avec maintien du droit préférentiel de souscription ou par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes et attribution d'actions gratuites ou élévation de la valeur nominale des actions existantes - à hauteur de 40.000 K€ et pour une durée de 26 mois à compter de cette date. Ces délégations n'ont pas été utilisées à ce jour et devront le cas échéant être renouvelées à l'occasion de l'assemblée générale de 2022.

## XIX. JETONS DE PRESENCE

Lors de l'Assemblée générale du 27 avril 2020, la résolution de ne pas allouer de jetons de présence aux membres du Conseil d'administration a été adoptée

## XX. INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIETALES

AXA Bank Europe SCF est soumise à la loi Grenelle II qui requiert de publier et de faire vérifier les informations sociales, environnementales et sociétales sur les 42 thématiques définies par la loi. La gestion d'AXA Bank Europe SCF a été intégralement confiée aux services d'AXA Bank Belgium et d'AXA Banque (France) dans le cadre d'une convention d'externalisation et de fourniture des services ainsi que dans le cadre d'une convention de gestion. Ainsi, AXA Bank Europe SCF n'est pas dotée de moyens humains propres et s'appuie sur le personnel de son actionnaire de référence AXA Bank Belgium et sur le personnel d'AXA Banque.

AXA Bank Europe SCF ne dispose pas de locaux ni de moyens en propre. Ceci implique que les enjeux sociaux, environnementaux et sociétaux sont entièrement sous le contrôle du Groupe AXA et sont présentés dans son propre rapport de gestion. Aucune information n'est présente dans le rapport de gestion d'AXA Bank Europe SCF.

Les informations sociales, environnementales et sociétales pour le groupe AXA sont disponibles sur le site [www.axa.com](http://www.axa.com).

## COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2020

### I. BILAN

#### 1. ACTIF

<i>(En milliers d'euros)</i>	30/06/2020	31/12/2019
Caisse, Banques Centrales	64	65
Effets publics et valeurs assimilées	-	-
Créances sur les établissements de crédit	468 246	437 488
<i>A vue</i>	218 293	187 544
<i>A terme</i>	249 953	249 944
Créances sur la clientèle	8 612 893	7 178 704
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-
Prêts Subordonnés	-	-
Participations et autres titres détenus à long terme	-	-
Parts dans les entreprises liées	-	-
Crédit-bail et location avec option d'achat	-	-
Location simple	-	-
Immobilisations incorporelles	26	40
Immobilisations corporelles	-	-
Capital souscrit non versé	-	-
Actions propres	-	-
Comptes de négociation et de règlement	-	-
Autres actifs	2 997	447
Comptes de régularisation	67 667	57 345
<b>Total de l'Actif</b>	<b>9 151 893</b>	<b>7 674 089</b>

## 2. PASSIF

<i>(En milliers d'euros)</i>	30/06/2020	31/12/2019
Banques Centrales, CCP.....	-	-
Dettes envers les établissements de crédit	1 276 903	1 065 985
<i>A vue</i>	-	-
<i>A terme</i>	1 276 903	1 065 985
Comptes créditeurs de la clientèle	-	-
Autres sommes dues à la clientèle	1 197	2 053
Dettes représentées par un titre	7 524 025	6 270 874
Autres passifs	26 665	26 182
Comptes de régularisation	13 014	7 353
Comptes de négociation et de règlement		
Provisions pour risques et charges	700	-
Dettes subordonnées	125 953	125 927
Fonds pour risques bancaires généraux		
Capitaux propres		
Capital souscrit	131 095	131 095
Primes d'émission, de fusion	-	-
Réserves	2 931	2 432
Report à nouveau (+/-)	41 689	32 194
Résultat de l'exercice (+/-)	7 720	9 995
Résultat en Instance d'affectation (+/-)	-	-
<b>Total du Passif</b>	<b>9 151 893</b>	<b>7 674 089</b>

## II. HORS-BILAN

<i>Engagements donnés</i> (En milliers d'euros)	30/06/2020	31/12/2019
<b>Engagements de financement</b>		
Engagements en faveur d'établissement de crédit	-	-
Engagements en faveur de la clientèle	-	-
<b>Engagements de Garantie</b>		
Cautions, avals et autres garanties	-	-
Garanties d'ordre de la clientèle	-	-
<b>Engagements sur titres</b>		
Titres à recevoir	-	-

<i>Engagements reçus</i> (En milliers d'euros)	30/06/2020	31/12/2019
<b>Engagements de financement</b>		
Engagements reçus d'établissement de crédit	1 240 194	1 011 305
Engagements reçus de la clientèle		
<b>Engagements de Garantie</b>		
Cautions, avals et autres garanties reçues d'Éts de crédit	24 540	23 340
Garanties reçues de la clientèle	9 857 860	8 475 399
<b>Engagements sur titres</b>		
Titres à livrer		

<i>Engagements sur instruments financiers à terme</i> (En milliers d'euros)	30/06/2020	31/12/2019
<b>Engagements sur instruments financiers à terme</b>		
Opérations sur instruments de taux d'intérêt	11 525 000	10 062 500
Opérations sur instruments de cours de change		
Opérations sur autres instruments		
<b>Autres engagements</b>		
Engagements donnés		
Engagements reçus		
<b>Engagements douteux</b>		

## III. COMPTE DE RESULTAT

<i>(En milliers d'euros)</i>	30/06/2020	30/06/2019
Intérêts et produits assimilés	137 010	117 178
Intérêts et charges assimilées	-120 523	-106 353
Revenus des titres à revenu variable	-	-
Commissions (produits)	199	172
Commissions (charges)	-1 227	-970
Gains ou Pertes sur Opérations des portefeuilles de négociation	-	-
Gains ou Pertes sur Opérations des portefeuilles de placement et assimilées	-	-
Autres produits d'exploitation Bancaire	-	-
Autres charges d'exploitation bancaire	-643	-543
<b>Produit net bancaire</b>	<b>14 817</b>	<b>9 484</b>
Produits et charges d'exploitation	-4 402	-3 931
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles	-14	-16
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>10 400</b>	<b>5 538</b>
Coût du Risque	-925	-232
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>9 475</b>	<b>5 306</b>
Gains ou Pertes sur actifs immobilisés	-	-
<b>Résultat courant avant d'impôt</b>	<b>9 475</b>	<b>5 306</b>
Résultat exceptionnel	-	-
Impôt sur les bénéfices	-1 755	-1 703
Dotations/Reprises de FRBG et Provisions réglementés	-	-
<b>Résultat net</b>	<b>7 720</b>	<b>3 603</b>

## ANNEXES SOCIALES AU 30 JUIN 2020

---

Liste des annexes sociales au 30 juin 2020 :

- Note 1 : Faits marquants, principes et méthodes comptables
- Note 2 : Effets publics et assimilés
- Note 3 : Caisses et banques centrales
- Note 4 : Créances sur les établissements de crédit
- Note 5 : Créances sur la clientèle
- Note 5.1 : Portefeuille de créances sur la clientèle
- Note 5.2 : Crédits à l'habitat ventilés par échéance (valeur nette comptable)
- Note 6 : Obligations et autres titres à revenu fixe
- Note 6.1 : Portefeuille titres
- Note 6.2 : Ventilation des titres
- Note 6.3 : Obligations et autres titres à revenu fixe ventilés par échéance (valeur nette comptable)
- Note 7 : Opérations avec les parties liées
- Note 7.1 : Prêts subordonnés
- Note 7.2 : Parts dans les entreprises liées
- Note 7.3 : Opérations avec les entreprises liées
- Note 7.4 : Participations et autres titres détenus à long terme
- Note 7.5 : Appartenance à un groupe
- Note 8 : Immobilisations
- Note 9 : Comptes de négociation, autres actifs et comptes de régularisation
- Note 10 : Banques centrales, dettes envers les établissements de crédit, comptes créditeurs de la clientèle
- Note 10.1 : Banques centrales
- Note 10.2 : Dettes envers les établissements de crédit
- Note 10.3 : Comptes créditeurs de la clientèle
- Note 11 : Dettes représentées par un titre
- Note 11.1 : Dettes représentées par un titre
- Note 11.2 : Durée résiduelle des dettes
- Note 12 : Comptes de négociations, autres passifs et comptes de régularisation
- Note 13 : Provisions pour risques et charges
- Note 14 : Dettes subordonnées
- Note 15 : Capitaux propres
- Note 15.1 : Capitaux propres
- Note 15.2 : Décomposition du capital social
- Note 15.3 : Variations des capitaux propres
- Note 16 : Instruments financiers à terme
- Note 17 : Intérêts et produits assimilés
- Note 18 : Revenus des titres à revenu variable
- Note 19 : Intérêts et charges assimilées
- Note 20 : Commissions
- Note 21 : Gains ou pertes
- Note 21.1 : Gains ou pertes sur opérations de portefeuilles de négociation



Note 21.2 : Gains ou pertes sur opérations de portefeuille de placement et assimilés

Note 22 : Autres produits et charges d'exploitation bancaire

Note 23 : Charges générales d'exploitation

Note 24 : Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles

Note 25 : Honoraires des commissaires aux comptes

Note 26 : Coût du risque

Note 27 : Gains ou pertes sur actifs immobilisés

Note 28 : Résultat exceptionnel

Note 29 : Impôts sur les bénéfices

Note 30 : Tableaux de flux de trésorerie

## NOTE 1 : FAITS MARQUANTS, PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les sociétés de crédit foncier sont des établissements de crédit, agréés en qualité de société financière par le comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement.

Les comptes individuels d'AXA Bank Europe SCF sont présentés conformément aux dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n° 2014-07 du 26 novembre 2014, relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

La Société a pour objet exclusif, tant en France qu'à l'étranger, l'exercice des activités et opérations définies ci-après :

- Opérations de crédit et opérations assimilées dans les conditions prévues par la réglementation sur les sociétés de crédit foncier et dans la limite de l'agrément de la Société ;
- Opérations de financement dans les conditions prévues par la réglementation sur les sociétés de crédit foncier au moyen de l'émission d'obligations foncières ou de tout autre emprunt ;
- Et toute activité connexe expressément autorisée par les textes sur les sociétés de crédit foncier, pour les besoins de la réalisation de son objet social exclusif.

### Faits marquants

Au cours du premier semestre 2020, AXA Bank Europe SCF a émis des covered bonds (séries 28, 29, CB\_22\_tranche\_2 et CB\_30) pour 1.750.000 K€, montant de financement le plus important depuis la création de la société.

Les séries d'obligations foncières n°20 et 26 ont été remboursées par anticipation ainsi que les term loans et swaps de couverture associés.

La société a également acheté un portefeuille de crédit logement à AXA Bank Belgium pour 1.450.000 K€.

### Eléments de l'actif

Créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle :

Les créances sur les établissements de crédit recouvrent l'ensemble des créances, y compris les créances subordonnées détenues au titre d'opérations bancaires sur des établissements de crédit à l'exception de celles matérialisées par un titre. Elles sont ventilées entre créances à vue et créances à terme.

Les créances sur la clientèle comprennent les concours distribués aux agents économiques autres que les établissements de crédit ou assimilés, à l'exception de celles qui sont matérialisées par un titre, les valeurs reçues en pension, quel que soit le support de l'opération, et les créances se rapportant à des pensions livrées sur titres. Elles sont ventilées en créances commerciales, comptes débiteurs de la clientèle et autres crédits.

Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont inscrites au bilan à leur valeur nominale augmentée des intérêts courus et non échus.

Les crédits sont transférés en créances douteuses dès lors qu'ils présentent un risque de non recouvrement. Ces prêts font l'objet de dépréciations en intérêts et capital, après prise en compte des garanties reçues. La classification en douteuse d'une créance entraîne celle de l'ensemble des encours et engagements relatifs à ce débiteur dans cette même catégorie.

Lorsque toutes les voies de recours par voies judiciaires et/ou amiable ont été épuisées et confirment ainsi le caractère irrécouvrable d'une créance, cette dernière fait l'objet d'un enregistrement en perte.

Les intérêts courus sont enregistrés périodiquement sur les créances saines. Les intérêts sur créances douteuses ne sont enregistrés en compte de résultat qu'au moment de leur encaissement.

Les garanties reçues au titre de crédits accordés sont enregistrées et évaluées en comptabilité à la date d'enregistrement du contrat de crédit.

### Crédits restructurés :

Conformément à l'article 2221-5 de l'ANC 2014-07 et par suite des restructurations de contrats intervenus dans le cadre de l'épidémie de covid-19 (reports gratuits d'échéances, capital et intérêts), la SCF a calculé une décote à appliquer sur les contrats des clients vulnérables égale à l'écart entre l'actualisation des flux contractuels initialement attendus et l'actualisation des flux futurs attendus de capital et d'intérêts issus de la restructuration.

Cette décote est enregistrée à l'actif en diminution de la valeur comptable des crédits et est amortie sur la durée des reports d'échéances.

#### Provisionnement des encours de la clientèle :

Les créances affectées dans la catégorie « Prêts et créances » sont dépréciées lorsqu'elles présentent un ou plusieurs événements de perte intervenus après la réalisation de ces créances. Les créances ainsi identifiées font l'objet d'une dépréciation sur base individuelle ou sur base collective en ce qui concerne les prêts et créances sur la clientèle.

Les créances sont dépréciées lorsqu'il existe, après la mise en place du prêt, un ou plusieurs indices objectifs de dépréciation, dont l'impact sur les flux de trésorerie futurs peut être mesuré de manière fiable.

Les encours en souffrance sont des encours pour lesquels ont été constatés des arriérés de paiement n'entraînant pas pour autant une dépréciation sur base individuelle (encours sensibles sous surveillance). Ces encours font l'objet d'une dépréciation sur base collective.

#### Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles font l'objet d'un amortissement, selon le mode linéaire, d'une durée de 5 ans pour les frais d'établissement et d'une durée de 1 an pour les logiciels et licences.

#### Comptes de régularisation :

Les primes d'émission, les primes de remboursement des obligations foncières ont un caractère de complément de rémunération et sont amorties selon la méthode du TIE (taux d'intérêt effectif) sur la durée de vie des titres concernés. Les frais liés à l'émission sont amortis suivant la même méthode.

Remarque : si la prime d'émission est supérieure à 10 % du montant de l'émission, fiscalement c'est un amortissement actuariel qui est requis et comptablement, il est admis de pouvoir amortir la prime suivant le même principe.

Le net des produits à recevoir et des charges à payer sur swap est aussi comptabilisé en comptes de régularisation.

#### Éléments du passif

##### Dettes envers les établissements de crédit :

Les dettes envers les établissements de crédit sont présentées selon leur durée initiale ou leur nature : dettes à vue ou à terme.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés au bilan parmi les dettes rattachées.

##### Dettes représentées par un titre :

Les dettes représentées par un titre sont présentées selon la nature de leur support. Pour financer son activité, AXA Bank Europe SCF a émis des obligations foncières. Les obligations foncières émises ont fait l'objet d'une notation par l'agence de notation Moody's. Les émissions sont enregistrées pour leur valeur nominale.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés au bilan parmi les dettes rattachées.

##### Instruments financiers à terme de taux :

AXA Bank Europe SCF détient à l'actif un portefeuille de prêts immobiliers auprès d'AXA Bank Belgium.

Relativement à ces créances, AXA Bank Europe SCF perçoit un taux fixe ou variable basé sur l'OLO (Obligation linéaire, bonds émis par l'état belge). AXA Bank SCF couvre les variations de taux d'intérêt liées à ce portefeuille de créances par des contrats de swaps dits 'Yield Maintenance Swaps'. Dans le cadre de ces contrats, ABE SCF paye mensuellement les intérêts et autres revenus provenant de ce portefeuille en échange d'un taux variable indexé sur l'indice Euribor 3 mois assorti d'une marge définie au contrat.

Au passif, ABE SCF émet des obligations foncières, « covered bonds » qui :

- d'une part, servent un taux fixe et sont alors couvertes par des contrats de swaps de taux d'intérêt dans lequel AXA Bank Europe SCF reçoit du taux fixe et verse un taux variable de type Euribor 3 mois plus une marge fixe. Le notionnel du contrat de swap pour une série d'obligations foncières déterminée sera égal au notionnel de cette série d'obligations foncières jusqu'à leur maturité. Comptablement, ces swaps de taux sont des Dérivés de couverture.

- d'autre part, servent un taux variable de type Euribor 3 mois plus une marge fixe.

Les éventuelles primes constatées à la conclusion des swaps ou Yield Maintenance Swaps en vertu de la couverture contre les variations de taux d'intérêt des émissions de dettes à taux fixes sont rapportées au compte de résultat sur la durée de vie de ces contrats, conformément à l'article 2526-1 du règlement 2014-07 applicable aux comptes des entreprises du secteur

bancaire.

#### Impôts sur les Sociétés :

En France, le taux normal de l'impôt sur les bénéfices est de 33,33%, les plus-values à long terme (hors plus-values sur les Sociétés à prépondérance immobilière) sont exonérées depuis le 1er janvier 2007, sous réserve de l'application d'une quote-part de frais et charges. Les plus et moins-values réalisées sur les titres en portefeuille sont soumises au régime d'imposition de droit commun, soit 33 1/3 %, excepté celles réalisées sur les titres de participation qui bénéficient du régime des plus-values à long terme.

Une contribution de 3,3 % a été instituée sur les résultats des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2000. AXA Bank Europe SCF a tenu compte de ces contributions pour déterminer l'impôt courant dû au titre de chacune de ces périodes.

L'impôt sur les bénéfices constitue une charge de la période à laquelle se rapportent les produits et les charges, quelle que soit la date de son paiement effectif. AXA Bank Europe SCF est intégrée fiscalement dans le groupe d'intégration fiscal de sa mère AXA.

#### Provision pour risque et charges par suite des moratoires accordés dans le cadre de la pandémie de COVID-19

À la suite des moratoires accordés dans le contexte du Covid-19, une provision pour risques et charges a été enregistrée dans les comptes sur décision du top management et ce pour anticiper les potentiels défauts de la clientèle à l'issue de cette période.

Cette provision s'analyse comptablement comme la dépréciation d'encours sains sur base collective en French Gaap utilisée par consensus général et également appuyée par l'article 1121-3 du règlement ANC 2014-07 ainsi que par l'article 323-6 du PCG.

#### Engagements sociaux :

AXA Bank Europe SCF n'est pas dotée de moyens humains propres. Dans le cadre d'une convention d'externalisation et de fourniture de services ainsi que dans le cadre d'une convention de gestion, AXA Bank Europe SCF s'appuie, sur le personnel de son actionnaire de référence AXA Bank Europe et sur le personnel d'AXA Banque.

**NOTE 2 : EFFETS PUBLICS ET ASSIMILES**

Néant.

**NOTE 3 : CAISSES ET BANQUES CENTRALES**

<i>(En milliers d'euros)</i>	30/06/2020	31/12/2019
Caisse	-	-
Banque de France	64	65
<b>Total</b>	<b>64</b>	<b>65</b>

**NOTE 4 : CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT**

<i>(En milliers d'euros)</i>	30/06/2020	31/12/2019
<b>A vue</b>	218 293	187 144
Comptes ordinaires Débiteurs	218 293	187 144
Créances rattachées	-	-
<b>A terme</b>	249 953	249 944
Prêts JJ	-	-
Comptes et prêts	250 000	250 000
Titres reçus en pension livrée	-	-
Dettes rattachées sur titres reçus en PL	-	-
Créances rattachées	-47	-56
<b>Total</b>	<b>468 246</b>	<b>437 488</b>

**NOTE 5 : CREANCES SUR LA CLIENTELE****NOTE 5.1 : PORTEFEUILLE DE CREANCES SUR LA CLIENTELE**

<i>(En milliers d'euros)</i>	30/06/2020	31/12/2019
<b>Crédits à l'habitat</b>	<b>8 598 040</b>	<b>7 161 954</b>
Prêts immobiliers	8 589 502	7 154 990
Créances rattachées sur prêts immobiliers	8 538	6 964
<b>Créances douteuses</b>	<b>6 908</b>	<b>6 167</b>
Créances douteuses sur Prêts hypothécaires	9 009	8 043
Provisions sur créances douteuses sur Prêts hypothécaires	-2 101	-1 876
Créances rattachées sur créances douteuses	-	-
<b>Valeurs non imputées</b>	<b>7 945</b>	<b>10 583</b>
Autres sommes dues	7 945	10 583
<b>Total</b>	<b>8 612 893</b>	<b>7 178 704</b>

**NOTE 5.2 : CREDITS A L'HABITAT VENTILES PAR ECHANGE (VALEUR NETTE COMPTABLE)**

(En milliers d'euros)	Échéance < 3 mois	Échéance de 3 mois à 1 an	Échéance de 1 à 5 ans	Échéance de plus de 5 ans	Créances rattachées	30/06/2020	31/12/2019
Crédits à l'habitat	133 652	408 979	2 195 525	5 851 346	8 538	8 598 040	7 161 954
<b>Total crédits à l'habitat</b>	<b>133 652</b>	<b>408 979</b>	<b>2 195 525</b>	<b>5 851 346</b>	<b>8 538</b>	<b>8 598 040</b>	<b>7 161 954</b>

**NOTE 6 : OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE****NOTE 6.1 : PORTEFEUILLE TITRES**

Néant.

**NOTE 6.2 : VENTILATION DES TITRES**

Néant.

**NOTE 6.3 : OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE VENTILES PAR ECHEANCES (VALEUR NETTE COMPTABLE)**

Néant.

**NOTE 7 : OPERATIONS AVEC LES PARTIES LIEES****NOTE 7.1 : PRETS SUBORDONNES**

Néant.

**NOTE 7.2 : PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES**

Néant.

**NOTE 7.3 : OPERATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES****BILAN**

(en milliers d'euros)	Opérations avec les entreprises liées	Autres opérations	30/06/2020
<b>CREANCES</b>			
Caisse, Banques Centrales	-	64	64
Créances sur les établissements de crédit	468 246	-	468 246
<i>A vue</i>	218 293	-	218 293
<i>A terme</i>	249 953	-	249 953
Créances sur la clientèle	-	8 612 893	8 612 893
Billet à ordre	-	-	-
<b>Total des emplois</b>	<b>468 246</b>	<b>8 612 957</b>	<b>9 081 203</b>
<b>DETTES</b>			
Dettes sur les établissements de crédit	1 276 903	-	1 276 903
<i>A vue</i>	-	-	-
<i>A terme</i>	1 276 903	-	1 276 903
Dettes sur la clientèle	1 197	-	1 197
Dettes représentées par un titre	7 524 025	-	7 524 025
Dettes subordonnées	125 953	-	125 953
<b>Total des ressources</b>	<b>8 928 078</b>	<b>-</b>	<b>8 928 078</b>

**HORS-BILAN**

(en milliers d'euros)	Opérations avec les entreprises liées	Autres opérations	30/06/2020
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>			
<b>Engagement de financement</b>			
<i>En faveur d'établissements de crédit</i>			
<i>En faveur de la clientèle</i>			
<b>Engagement de garantie</b>			
<i>En faveur d'établissements de crédit</i>			
<i>En faveur de la clientèle</i>			
<b>Engagement sur titres</b>			
<b>Total des engagements donnés</b>			
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>			
<b>Engagement de financement</b>			
<i>Reçus d'établissements de crédit</i>	1 240 194		1 240 194
<i>Reçus de la clientèle</i>			
<b>Engagement de garantie</b>			
<i>Reçus d'établissements de crédit</i>		24 540	24 540
<i>Reçus de la clientèle</i>	9 857 860		9 857 860
<b>Engagement sur titres</b>			
<b>Total des engagement reçus</b>	<b>11 098 054</b>	<b>24 540</b>	<b>11 122 594</b>
<b>ENGAGEMENTS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME</b>			
Opérations sur instruments de taux d'intérêt	10 775 000	750 000	11 525 000
<b>Total engagements sur instruments financiers à terme</b>	<b>10 775 000</b>	<b>750 000</b>	<b>11 525 000</b>

Axa Bank Europe SCF n'a conclu aucune transaction significative avec des parties liées à des conditions anormales de marché pour l'exercice arrêté au 30.06.2020.

**NOTE 7.4 : PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME**

Néant.

**NOTE 7.5 : APPARTENANCE A UN GROUPE**

	Nom	Siège	SIREN	Site
<b>Entreprise qui établit les états financiers consolidés de l'ensemble d'entreprises le plus grand dont AXA Bank Europe SCF fait partie en tant que filiale</b>	AXA SA	25, avenue Matignon, 75008 Paris France	572 093 920	<a href="https://www.axa.com/fr/investisseurs/rapports-annuels-et-semestriels">https://www.axa.com/fr/investisseurs/rapports-annuels-et-semestriels</a>
<b>Entreprise qui établit les états financiers consolidés de l'ensemble d'entreprises le plus petit dont AXA Bank Europe SCF fait partie en tant que filiale</b>	AXA Bank Belgium	Place du Trône, 11000 Bruxelles	-	<a href="https://www.axabank.be/fr/a-propos-axa-banque/investor-relations-and-financial-information/financial-publications">https://www.axabank.be/fr/a-propos-axa-banque/investor-relations-and-financial-information/financial-publications</a>

**NOTE 8 : IMMOBILISATIONS**

(En milliers d'euros)	Valeur brute au 31/12/2019	Acquisitions	Cessions et mises au rebut	Transfert	Valeur brute au 30/06/2020	Amortissements dépréciations	Valeur nette au 30/06/2020
Immobilisations incorporelles	449				449	424	26
Immobilisations corporelles							
<b>Total de l'actif immobilisé</b>	<b>449</b>				<b>449</b>	<b>424</b>	<b>26</b>

**NOTE 9 : COMPTES DE NEGOCIATION, AUTRES ACTIFS ET COMPTES DE REGULARISATION**

(en milliers d'euros)	30/06/2020	31/12/2019
<b>Comptes de négociation</b>	-	-
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres ouverts chez les établissements de crédit	-	-
Comptes des règlement relatifs aux opérations sur titres ouvert chez les sociétés de Bourse	-	-
<b>Autres actifs</b>	2 997	447
Dépôt de garantie versés pour le compte propre	-	-
Autres débiteurs divers	2 997	447
Créances rattachées	-	-
<b>Comptes de régularisation actif</b>	67 667	57 345
Comptes d'ajustement sur instruments financiers à terme	-	-
Comptes d'ajustement hors bilan sur titres de transaction	-	-
Pertes à étaler	-	-
Charges constatées d'avance	641	-
Charges à répartir	-	6 395
Autres Produits à recevoir	-	-
Produits à recevoir sur swap	73 420	39 256
Comptes de régularisation divers	-	-
<b>Total</b>	<b>70 664</b>	<b>57 792</b>



## NOTE 10 : BANQUES CENTRALES, DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT, COMPTES CREDITEURS DE LA CLIENTELE

### NOTE 10.1 : BANQUES CENTRALES

Néant.

### NOTE 10.2 : DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

(en milliers d'euros)	30/06/2020	31/12/2019
<b>A vue</b>	-	-
Comptes ordinaires Crédeurs	-	-
Dettes rattachées	-	-
Emprunts JJ	-	-
<b>A terme</b>	1 276 903	1 065 985
Comptes et emprunts	1 275 000	1 062 500
Dettes rattachées	1 903	3 485
Autres sommes dues	-	-
<b>Total</b>	<b>1 276 903</b>	<b>1 065 985</b>

### NOTE 10.3 : COMPTES CREDITEURS A LA CLIENTELE

(En milliers d'euros)	30/06/2020	31/12/2019
<b>Valeurs non imputées</b>	1 197	2 053
Autres sommes dues à la clientèle	1 197	2 053
<b>Total</b>	<b>1 197</b>	<b>2 053</b>

## NOTE 11 : DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE

### NOTE 11.1 : DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE

(En milliers d'euros)	30/06/2020	31/12/2019
<b>Obligations foncières</b>	7 524 025	6 270 874
Obligations	7 500 000	6 250 000
Dettes rattachées	24 025	20 874
<b>Autres dettes</b>	-	-
Opérations sur titres	-	-
<b>Total</b>	<b>7 524 025</b>	<b>6 270 874</b>

### NOTE 11.2 : DUREE RESIDUELLE DES DETTES

(En milliers d'euros)	Échéance < 3 mois	Échéance entre 3 mois et 1 an	Échéance entre 1 et 5 ans	Échéance > 5 ans	Dettes rattachées	30/06/2020	31/12/2019
<b>Emprunts Obligataires</b>							
Covered bonds	-	750 000	3 000 000	3 750 000	-	7 500 000	6 270 874
<b>Autres dettes représentées par un titre</b>							
Opérations sur titres	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	-	750 000	3 000 000	3 750 000	-	7 500 000	6 270 874

## NOTE 12 : COMPTES DE NEGOCIATIONS, AUTRES PASSIFS ET COMPTES DE REGULARISATION

(En milliers d'euros)	30/06/2020	31/12/2019
<b>Comptes de négociation</b>	-	-
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres ouverts chez les établissements de crédit	-	-
Comptes des règlement relatifs aux opérations sur titres ouvert chez les sociétés de Bourse	-	-
<b>Autres passifs</b>	<b>26 665</b>	<b>26 182</b>
Primes sur instruments conditionnels vendus	-	-
Dettes sur titres de transaction empruntés	-	-
Dettes rattachées sur les intérêts de prêts et emprunts	-	-
Fournisseurs	34	34
Dettes sociales & fiscales	336	457
Impôts sur les sociétés	1 755	2 351
Autres dépôts de garantie reçus	24 540	23 340
Autres créditeurs	-	-
<b>Comptes de régularisation passif</b>	<b>13 014</b>	<b>7 353</b>
Comptes d'ajustement sur instruments financiers à terme	-	-
Comptes d'ajustement sur autres éléments de hors bilan	-	-
Gains à étaler	-	-
Produits constatés d'avance	-	-
Charges à payer divers	4 095	727
Charges à payer dettes fiscales	124	204
Charges à payer swap	8 796	6 422
Autres comptes de régularisation	-	-
<b>Total</b>	<b>39 679</b>	<b>33 535</b>

## NOTE 13 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(En milliers d'euros)	31/12/2019	Dotations	Reprises	Transfert	30/06/2020
Risques sur la clientèle	0	700	0	0	700
<b>Total des provisions inscrites au passif</b>	<b>0</b>	<b>700</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>700</b>

Au 30.06.2020, la SCF a enregistré une provision à son passif (provision pour risques et charges) de 700 K€ pour anticiper les pertes potentielles liées aux impayés clientèles à la sortie de la période de moratoire appliquée pour faire face à la crise du COVID-19.

**NOTE 14 : DETTES SUBORDONNEES**

<i>(En milliers d'euros)</i>	30/06/2020	31/12/2019
A durée déterminée	-	-
A durée indéterminée	125 000	125 000
Dettes rattachées	953	927
<b>Total</b>	<b>125 953</b>	<b>125 927</b>

**NOTE 15 : CAPITAUX PROPRES****NOTE 15.1 : CAPITAUX PROPRES**

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2020	31/12/2019
Capital social	131 095	131 095
Prime d'émission	-	-
Réserve légale	2 931	2 432
Autres réserves	-	-
Report à nouveau	41 689	32 194
Résultat de l'exercice	7 720	9 995
Résultat en instance d'approbation	-	-
<b>Total</b>	<b>183 437</b>	<b>175 716</b>

**NOTE 15.2 : DECOMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

<i>(En milliers d'euros)</i>	30/06/2020	31/12/2019
Capital social	131 095	131 095
Nombres d'actions :		
- totalement libérées	13 109 520	13 109 250
- non libérées		
Valeur nominale de l'action en euros	10	10

## NOTE 15.3 : VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>(En milliers d'euros)</i>	Capital social	Primes	Réserve légale	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat	Total
A l'ouverture	131 095	-	2 432	-	32 194	9 995	175 716
Dividendes versés au cours de l'exercice							
Augmentation de capital							
Affectation du résultat de l'exercice antérieur			500		9 496	-9 995	0
Autres mouvements							-
Résultat de l'exercice						7 720	7 720
<b>A la clôture</b>	<b>131 095</b>	<b>-</b>	<b>2 931</b>	<b>-</b>	<b>41 689</b>	<b>3 603</b>	<b>183 437</b>

## NOTE 16 : INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME

## Etablissements de crédit OCDE

<i>(En milliers d'euros)</i>	Montant notionnel gré à gré	Juste valeur	Créances rattachées
Swaps taux d'intérêt macro couverture	2 750 000	68 366	19 357
Swaps taux yield	8 775 000	-	7 668
<b>Total opérations fermes</b>	<b>11 525 000</b>	<b>68 366</b>	<b>27 025</b>

## Montant notionnel gré à gré selon durée résiduelle

<i>(En milliers d'euros)</i>	< à 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans
Swaps taux d'intérêt macro couverture	750 000	1 750 000	250 000
Swaps taux yield	877 500	3 510 000	4 387 500
<b>Total opérations fermes</b>	<b>1 627 500</b>	<b>5 260 000</b>	<b>4 637 500</b>

Au cours du premier semestre 2020, la SCF, en lien avec son émission de covered (C 22 bis), a payé une prime upfront sur un Yield Maintenance swap. Cette prime de 38,8M€ est amortie sur la durée de vie de l'élément couvert sous-jacent (jusqu'en 2033). Au 30.06.2020, 300K€ ont été amortis.

**NOTE 17 : INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES**

<i>(En milliers d'euros)</i>	30/06/2020	30/06/2019
<b>Opérations avec les établissements de crédit</b>	50 385	47 731
Comptes ordinaires débiteurs	-	-
Comptes et prêts à terme	-	-
Produits divers d'intérêts	50 385	47 731
Swap micro couverture	-	-
Prêts subordonnés à terme	-	-
<b>Opérations avec la clientèle</b>	86 963	68 875
Intérêts sur les comptes courants	-	-
Intérêts sur crédits à l'habitat	86 963	68 875
Opérations sur titres	-	-
<b>Obligations et autres titres à revenu fixe</b>	-338	572
Titres de placement	-	-
Titres d'investissement	- 338	572
Produits sur dettes constituées par des titres	-	-
Autres produits sur dettes const. par des titres	-	-
<b>Total</b>	<b>137 010</b>	<b>117 178</b>

**NOTE 18 : REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE**

Néant.

**NOTE 19 : INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES**

<i>(En milliers d'euros)</i>	30/06/2020	30/06/2019
<b>Opérations avec les établissements de crédit</b>	-93 201	-75 477
Comptes ordinaires créditeurs	-308	-348
Comptes et emprunts à terme	-3 644	-2 464
Charges diverses d'intérêts	-87 192	-70 597
Pensions livrées	-	-
Emprunts subordonnés	-2 057	-2 067
Commissions	-	-
<b>Opérations avec la clientèle</b>	-	-
Intérêts sur les comptes courants	-	-
Intérêts sur prêts et emprunts à terme	-	-
Opérations sur titres	-	-
<b>Obligations et autres titres à revenu fixe</b>	- 27 323	-30 876
Titres de placement	-	-
Titres d'investissement	-	-
Charges sur dettes constituées par des titres	- 24 830	-28 417
Autres charges sur dettes const. par des titres	-2 493	-2 459
Commissions	-	-
<b>Autres intérêts et charges assimilées</b>	-	-
Charges sur engagements de financement	-	-
<b>Total</b>	<b>-120 523</b>	<b>-106 353</b>

**NOTE 20 : COMMISSIONS**

<i>(En milliers d'euros)</i>	30/06/2020	30/06/2019
<b>Produits de commission</b>	199	172
Commissions	199	172
<b>Charges de commission</b>	-1 227	- 970
Commissions de réservation ligne de crédit	-1 225	- 958
Commissions Royal Street	-	-
Commissions interbancaires	-2	-2
Commissions titres/cash nantis	-	-10
<b>Commissions nettes</b>	<b>-1 027</b>	<b>-798</b>

**NOTE 21 : GAINS OU PERTES****NOTE 21.1 : GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS DE PORTEFEUILLE DE NEGOCIATION**

Néant.

**NOTE 21.2 : GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS DE PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILEES**

Néant.

**NOTE 22 : AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE**

<i>(En milliers d'euros)</i>	30/06/2020	30/06/2019
<b>Autres produits d'exploitation bancaire</b>	-	-
Produits divers d'exploitation bancaire	-	-
<b>Autres charges d'exploitation bancaire</b>	-643	-543
Charges diverses d'exploitation bancaire	-643	-543
<b>Total</b>	<b>-643</b>	<b>-543</b>

**NOTE 23 : PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION**

<i>(En milliers d'euros)</i>	30/06/2020	30/06/2019
<b>Impôts et taxes</b>	-289	-185
Contribution sociale de Solidarité des société (C3S)	-165	-96
Cotisation sur la Valeur Ajoutée (CVAE)	-124	-89
<b>Services extérieurs</b>	-4 181	-3 797
Autres services extérieurs	-4 181	-3 797
<b>Autres Produits</b>	68	51
<b>Total</b>	<b>-4 402</b>	<b>-3 931</b>

## NOTE 24 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

<i>(En milliers d'euros)</i>	30/06/2020	30/06/2019
<b>Dotations aux amortissements et aux provisions</b>	-	-
Immobilisations corporelles	-	-
<b>Dotations aux amortissements et aux provisions</b>	-14	-16
Immobilisations incorporelles	-14	-16
<b>Total</b>	<b>-14</b>	<b>-16</b>

## NOTE 25 : HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

<i>(En milliers d'euros)</i>	PWC		MAZARS	
	30/06/2020	30/06/2019	30/06/2020	30/06/2019
<b>Audit</b>				
Commissariat aux comptes, certification	25	25	25	25
Services autres que Certification des Comptes	15		30	
<b>Total</b>	<b>40</b>	<b>25</b>	<b>55</b>	<b>25</b>

## NOTE 26 : COUT DU RISQUE

<i>(En milliers d'euros)</i>	30/06/2020	30/06/2019
Dotations aux provisions pour créances douteuses	-1 947	-1 175
Reprises aux provisions pour créances douteuses	1 022	943
Pertes couvertes par des provisions	-	-
Pertes non couvertes par des provisions	-	-
Récupération sur créances amorties	-	-
Dotations aux dépréciations des titres	-	-
Reprises aux dépréciations des titres	-	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	-	-
Reprises aux provisions pour risques et charges	-	-
<b>Total</b>	<b>-925</b>	<b>-232</b>

Au 30.06.2020, la SCF a enregistré une provision à son passif (provision pour risques et charges) de 700 K€ pour anticiper les pertes potentielles liées aux impayés clientèles à la sortie de la période de moratoire appliquée pour faire face à la crise du COVID-19.

## NOTE 27 : GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES

Néant.

**NOTE 28 : RESULTAT EXCEPTIONNEL**

---

Néant.

**NOTE 29 : IMPOTS SUR LES BENEFICES**

---

<i>(En milliers d'euros)</i>	30/06/2020	30/06/2019
Impôts	-1 755	-1 703
<b>Total</b>	<b>-1 755</b>	<b>-1 703</b>



## NOTE 30 : TABLEAUX DE FLUX DE TRESORERIE

Tableau de flux de trésorerie		
	30/06/2020	31/12/2019
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles</b>		
<b>Résultat courant avant Impôts</b>	<b>9 475 178,64</b>	<b>15 011 272,48</b>
Dotations nettes aux amortissements	13 948,90	30 760,57
Variation des provisions sur écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00
Dotations / (Reprises) nettes des provisions sur placements et actifs corporels	225 153,63	532 367,62
Variation de la juste valeur des placements et instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat	0,00	0,00
Dotations / (Reprises) nettes des autres provisions	700 000,00	0,00
Résultat des entreprises consolidées par mise en équivalence	0,00	0,00
<b>Réintégration / Déduction des montants inclus dans le résultat courant avant impôt mais sans impact sur les flux de trésorerie</b>	<b>939 102,53</b>	<b>563 128,19</b>
Plus ou moins values nettes réalisées	0,00	0,00
Charges liées aux dettes de financement	2 056 527,78	4 120 465,28
<b>Réintégration / Déduction des montants inclus dans le résultat courant avant impôt pour reclassement en tant qu'opération d'investissement ou de financement</b>	<b>2 056 527,78</b>	<b>4 120 465,28</b>
Dividendes comptabilisés en résultat sur l'exercice	0,00	0,00
Revenus financiers comptabilisés en résultat sur l'exercice	-137 209 638,52	-242 411 298,28
Charges financières comptabilisées en résultat sur l'exercice	119 176 448,26	215 514 740,50
<b>Réintégration / Déduction des montants comptabilisés sur une base accrétive et devant être pris en compte sur la base des flux de trésorerie</b>	<b>-18 033 190,26</b>	<b>-26 896 557,78</b>
Dividendes et acomptes sur dividendes encaissés	0,00	0,00
Revenus financiers encaissés	112 476 987,83	237 181 215,84
Charge d'intérêts payés (hors intérêts sur la dette de financement, dettes à durée indéterminée, appels de marges et autres dettes)	-126 249 077,99	-213 471 945,69
Variation nette des activités opérationnelles bancaires	52 705 719,79	-14 492 685,70
Variation des créances et dettes courantes	0,00	0,00
Impact sur la trésorerie relatif aux autres actifs et passifs	4 071 564,53	-12 248 082,41
Impôts décaissés	-4 665 201,00	-208 080,00
Autres transactions relatives aux opérations courantes avec impact sur la trésorerie et autres ajustements de transactions sans impact sur la trésorerie	4,33	29 577,54
<b>Flux de trésorerie relatifs aux activités opérationnelles non inclus dans le résultat courant avant impôt</b>	<b>38 339 997,49</b>	<b>-3 210 000,42</b>
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles</b>	<b>32 777 616,18</b>	<b>-10 411 692,25</b>
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement</b>		
<b>Flux de trésorerie liés aux variations de périmètre</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux cessions et remboursements de placements</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux achats et émissions de placements</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux dettes et créances collatérales relatives aux opérations de prêts de titres et assimilés</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement</b>		
Emissions d'instruments de capital	0,00	0,00
Remboursements d'instruments de capital	0,00	0,00
Opérations sur titres d'autocontrôle	0,00	0,00
Dividendes payés	0,00	0,00
Intérêts payés sur dettes subordonnées à durée indéterminée	0,00	0,00
Gains et pertes de contrôle	0,00	0,00
<b>Flux de trésorerie liés aux transactions avec les actionnaires</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Trésorerie générée par les émissions de dettes financières	0,00	0,00
Trésorerie affectée aux remboursements de dettes financières	0,00	0,00
Intérêts payés sur dettes de financement	-2 030 093,75	-4 151 090,28
Impact net des dérivés relatifs aux dettes de financement	0,00	0,00
<b>Flux de trésorerie liés au financement du Groupe</b>	<b>-2 030 093,75</b>	<b>-4 151 090,28</b>
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement</b>	<b>-2 030 093,75</b>	<b>-4 151 090,28</b>
<b>Flux de trésorerie nets provenant des abandons d'activités</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Flux de trésorerie nets provenant des abandons d'activités</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Trésorerie et équivalent de trésorerie au 1er Janvier</b>	<b>187 609 888,92</b>	<b>202 172 671,45</b>
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles</b>	<b>32 777 616,18</b>	<b>-10 411 692,25</b>
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement</b>	<b>-2 030 093,75</b>	<b>-4 151 090,28</b>
<b>Flux de trésorerie nets provenant des abandons d'activités</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Interco et comptes de liaison</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Effet des variations de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Effet des changements de méthode de consolidation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Effet net des variations de change et des reclassements sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Trésorerie et équivalent de trésorerie au 31 décembre</b>	<b>218 357 411,35</b>	<b>187 609 888,92</b>

## DECLARATION EN VERTU DE L'ARTICLE 3(2)(C) DE LA LOI TRANSPARENCE

---

Je soussigné, Emmanuel Ramé, Directeur General Adjoint agissant en vertu de l'article 20.2 des statuts d'AXA Bank Europe SCF (la « Société »), déclare, qu'à ma connaissance, les états financiers établis conformément au corps de normes comptables applicables donnent une image fidèle et honnête des éléments d'actif et de passif, de la situation financière et des profits ou pertes de la Société, et que le rapport de gestion présente fidèlement l'évolution et les résultats de la Société, de la situation de celle-ci et des principaux risques et incertitudes auxquels elle est confrontée.

Fait à Paris, le 30/09/2020,



Directeur Général Adjoint.  
AXA BANK EUROPE SCF  
Société de Crédit Foncier

# **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE AU 30 JUN 2020**

---

**AXA BANK EUROPE SCF**

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur l'information financière semestrielle**

**(Période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 30 juin 2020)**

**PricewaterhouseCoopers Audit**  
63 rue de Villiers  
92200 Neuilly-Sur-Seine

**MAZARS**  
61 rue Henri Regnault  
92075 Paris La Défense Cedex

## **Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle**

**(Période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 30 juin 2020)**

Aux Actionnaires  
**AXA BANK EUROPE SCF**  
203/205 rue Carnot  
94120 Fontenay-Sous-Bois

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels de la société AXA BANK EUROPE SCF, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration le 28 septembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise liée au COVID-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

### **I - Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes semestriels et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine de la société et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de la société.

**AXA BANK EUROPE SCF**

*Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle - Page 2*

---

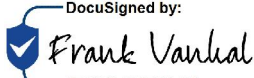
**II - Vérification spécifique**

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels.

Fait à Neuilly-Sur-Seine et Paris La Défense, le 30 septembre 2020

Les commissaires aux comptes

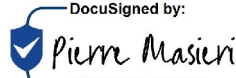
PricewaterhouseCoopers Audit

DocuSigned by:  
  
1B494A451D52452...

30-09-2020 | 18:31 CEST

Frank Vanhal  
Associé

MAZARS

DocuSigned by:  
  
008FB818AD3541E...

30-09-2020 | 19:06 CEST

Pierre Masieri  
Associé